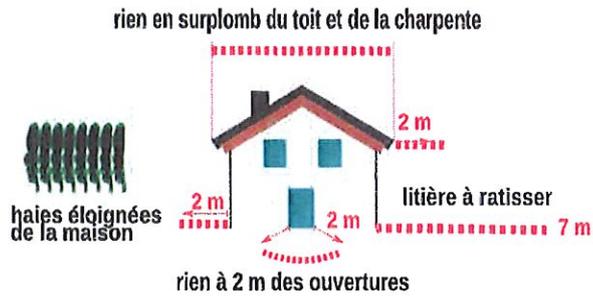


Abords immédiats du bâti



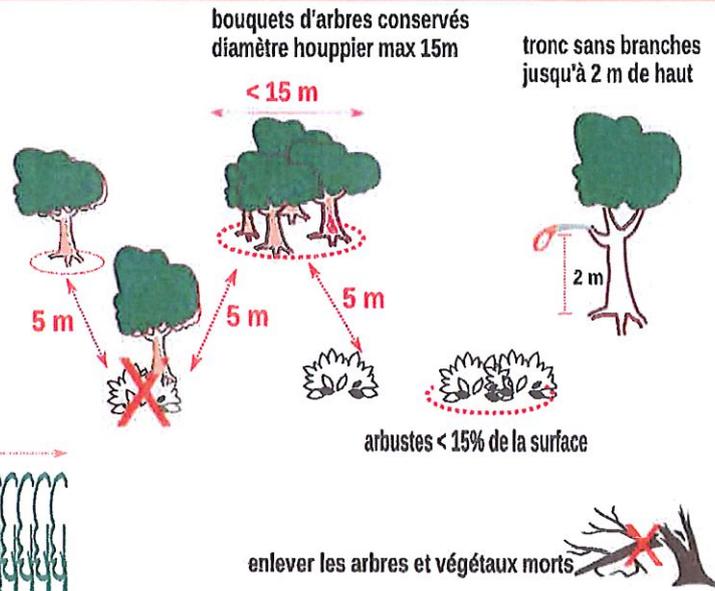
- Mettre à distance les végétaux combustibles des points d'entrée potentielle du feu (toit, ouvertures, éléments de charpente)
- Mettre à distance les haies



Périmètre autour du bâti (< 50 m)



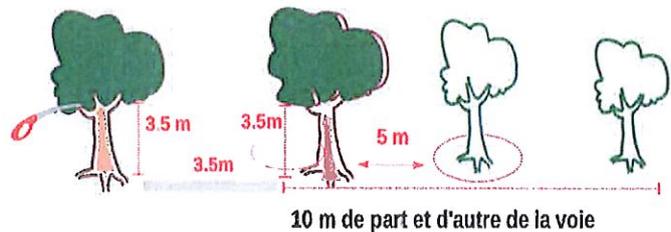
- Mettre à distance les arbres
- mettre à distance arbres et arbustes
- supprimer une bonne partie de la strate arbustive qui doit représenter 15% maximum de la surface à traiter
- pas d'arbustes sous les arbres
- réduire le volume des haies en hauteur et en épaisseur
- élaguer les arbres sur 2 m de haut



Voie d'accès privée

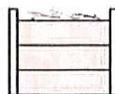


- Mettre au gabarit pour l'accès d'un camion de pompier : emprise 3.5 m et élagage des arbres sur 3.5 m de haut
- débroussailler une bande de 10m de part et d'autre de la voie d'accès et mettre à distance les arbres



Elimination des végétaux coupés

- Effectuer le broyage des résidus de coupe ou leur compostage ou leur évacuation en déchetterie



- l'incinération n'est autorisée que pour les seuls résidus d'OLD si pas de déchetterie dans un rayon de 10km et sous réserve du respect de prescriptions

